

## REGLEMENT

### **BOURSE au matériel photo-ciné d'occasion de St Christoly les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2017**

**Article 1 :** L'association Pour St Christoly organise une foire au matériel photo-ciné dont l'objet principal est l'exposition, la vente et l'échange de tout matériel photo-ciné de collection et d'occasion d'origine régulière.

**Article 2 :** La qualité d'exposant est acquise par toute personne ayant complété et renvoyé la demande d'inscription, acquitté les frais de stand, et reçu la confirmation de la part de l'organisateur.

**Article 3 :** Les demandes d'inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception, le nombre d'exposants étant limité. Les emplacements seront attribués par l'organisateur qui communiquera le numéro de son stand à chaque exposant. Les demandes non accompagnées du paiement correspondant seront considérées comme nulles. Les personnes se présentant à l'entrée pour exposer, non titulaires d'un numéro de stand, ne seront placées qu'après installation des exposants régulièrement inscrits et dans la limite des places disponibles et après règlement des frais de stand.

**Article 4 :** L'ouverture des portes aux exposants se fera le samedi à 13h30 et le dimanche à 7h30. L'accès du public se fera le samedi de 15h à 18h et le dimanche de 9h à 18h. Les exposants disposeront d'un délai de 1 heure après la fermeture au public pour ranger leur matériel.

Dans la salle un service bar, restauration légère, buvette sera disponible. Des plateaux repas seront proposés au prix de 15 euros le dimanche midi. Ils sont à réserver à l'inscription.

Les locaux de l'exposition sont clos et conformes aux normes de sécurité des lieux publics.

**Article 5 :** les exposants attestent que les objets exposés sont leur propriété. Les transactions se font de gré à gré et n'impliquent en aucun cas la responsabilité de l'organisateur. En outre, l'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vols, détériorations, pertes, accidents pouvant survenir durant l'exposition.

**Article 6 :** Les exposants s'engagent à respecter l'ordre public, les règles de sécurité et les instructions données par l'organisateur. Ils déclarent se conformer aux lois et textes réglementaires qui régissent ce type de manifestation.

**Article 7 :** Les éventuels problèmes relevant de cas de force majeure sont étudiés au cas par cas par l'organisateur.

**Article 8 :** La qualité d'exposant entraîne l'acceptation du présent règlement sans aucune restriction.

## **Foire au matériel photo-ciné**

L'association Pour St Christoly organise sa première Bourse au matériel photo-ciné les samedi **1er avril** et dimanche **2 avril 2017** à l'Espace Culturel Edgard Pillet, place de la Mairie, 33340 St Christoly de Médoc.

Achat, vente, échange de matériel photo ancien et récent, numérique et argentique, livres, photos, affiches.

**Saint-Christoly Médoc**  
**1<sup>ère</sup> BOURSE AU MATERIEL PHOTO/CINE**  
AVEC ATELIERS DE FORMATION  
(Lightroom, prise au flash, cyanotype)



**ACHAT/VENTE/ECHANGE**  
de matériel photo ancien et récent  
numérique et argentique, livres, photos...



**1<sup>er</sup> et 2 AVRIL 2017**  
Samedi 15h/18h ● Dimanche 9h/18h  
ESPACE CULTUREL EDGARD PILLET  
Entrée gratuite ● salle sécurisée ● Accès WIFI  
Renseignements et inscriptions : 06.20.96.50.73/05.56.41.39.45  
[www.st-christoly-medoc.net](http://www.st-christoly-medoc.net)  
Cette manifestation est organisée par l'Association « Pour St Christoly »

Programme et renseignements sur notre site : [www.st-christoly-medoc.net](http://www.st-christoly-medoc.net)